



La ville de Nangis

(Seine et Marne) - 8710 habitants - Située à 45 min de Paris

RECRUTE

UN AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

Poste à pourvoir dès que possible

Placé(e) sous l'autorité du Maire et du Chef de Service de la Police Municipale

Activités relatives au poste :

- Appliquer les directives du Maire en matière de surveillance de la voie publique et de verbalisation dans le cadre des prérogatives liées à l'assermentation,
- Veiller au respect et à l'exécution des arrêtés municipaux,
- Surveiller et sécuriser les voies et biens publics,
- Contrôler le stationnement et la circulation,
- Surveiller et sécuriser les jours des marchés,
- Surveiller et sécuriser les différentes manifestations et festivités publiques,
- Sécuriser et surveiller le stationnement aux abords des établissements scolaires et assurer des missions d'ilotage en binôme avec un agent de police municipale,
- Assister aux Opérations Tranquillité Vacances (OTV) en collaboration avec les agents de police municipale,
- Accueillir, informer et orienter les usagers au sein du poste de la Police Municipale et sur les voies publiques, en développant le dialogue de proximité,
- Constater et verbaliser les différentes infractions faites sur le territoire de la commune,
- Rédiger et diffuser des rapports d'activités, comptes rendus et procès-verbaux liés à l'activité,
- Assurer des patrouilles pédestres, véhiculées et en VTT
- Assurer ponctuellement un accueil physique et téléphonique
- Travail en uniforme.

Qualités requises :

- Intérêt pour la réglementation en matière de Police Municipale
- Sens du service public
- Respect de la déontologie, du devoir de réserve et de la hiérarchie
- Disponibilité
- Esprit d'équipe et maîtrise de soi
- Connaissance de l'outil informatique
- Permis B obligatoire
- Bonne moralité en vue d'un agrément judiciaire et d'une prestation de serment

Horaires et exigences particulières :

Planning variable en fonction des demandes de l'autorité territoriale ou de circonstances particulières.

Rémunération :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13^{ème} mois, CNAS, COS.

CONTACT :

Veillez adresser une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae à l'attention de Madame le Maire via recrutement@mairie-nangis.fr